



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 6169 - Mercredi 29 mai 2024 - Prix : 10 DA

Vaste indignation internationale

Massacre abominable à Rafah

Page 2

7^e édition du trail d'Azrou N'Thor

Plus de 600 participants de 21 wilayas et 8 pays attendus



Page 16

La guerre sans accord

Par Mohamed Habili

Aux toutes dernières nouvelles, les Israéliens auraient remis aux intermédiaires arabes et américains leurs nouvelles propositions pour un échange de prisonniers avec les résistants palestiniens, preuve s'il en est que le dernier round des négociations n'a lui non plus débouché sur rien. Pour l'heure, on n'a pas la moindre idée de ce que pourraient être ces nouvelles propositions israéliennes, mais on peut être sûr d'une chose, c'est qu'elles seront rejetées par les négociateurs palestiniens. Israël a attendu que la Cour Internationale de Justice lui donne l'ordre d'arrêter toute opération dans Rafah pour commettre carnage sur carnage précisément dans Rafah. Même le fait que son Premier ministre ait parlé d'un "accident tragique" à la suite du premier carnage n'a pas empêché qu'un deuxième se produise aussitôt après, de sorte qu'il faut s'attendre à ce que d'autres suivent. Et s'il y a vote au Conseil de sécurité d'une résolution lui faisant obligation de sortir de Rafah, dans le cas bien sûr où les Etats-Unis ne la bloquent pas, Israël n'en continuera pas moins d'en commettre, sauf que ce sera ailleurs dans Ghaza, ce que du reste il fait déjà. Les chances qu'un accord soit passé sont minimes, pour ne pas dire nulles. Israël perd la guerre s'il accepte un cessez-le-feu durable, se traduirait-il par la récupération immédiate de ses prisonniers.

Suite en page 3

En prévision de la réception de milliers de logements à Sidi Abdellah

Tarek Belaribi hisse la cadence des travaux



Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Tarek Belaribi, a effectué, hier, une visite d'inspection au site 13 300 logements AADL, dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah (Alger). Le ministre s'est rendu, lors de cette visite, au niveau des différents chantiers en cours dans ce pôle urbain.

Page 2



Ph/D. R.

Peine prévue de 5 ans de prison et une amende de 50 000 DA

Bentaleb met en garde contre la fraude sur la carte Chifa

Page 3

Equipe nationale de football

Petkovic entame aujourd'hui le stage

Page 15

En prévision de la réception de milliers de logements à Sidi Abdellah

Tarek Belaribi hisse la cadence des travaux

■ Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Tarek Belaribi, a effectué, hier, une visite d'inspection au site 13 300 logements AADL, dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah (Alger). Le ministre s'est rendu, lors de cette visite, au niveau des différents chantiers en cours dans ce pôle urbain.

Par Massi Salami

Il s'agit, notamment, des travaux de raccordement aux réseaux de gaz, d'électricité et d'AEP. Tarek Belaribi a ensuite présidé une réunion durant laquelle il a été question du taux d'avancement des travaux de réalisation des équipements publics au niveau de ce grand site d'habitation, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat. Ces travaux, ajoute la même source, sont confiés à l'Etablissement public de la ville nouvelle de Sidi Abdellah (VNSA).

Le ministre a insisté sur la conjugaison des efforts et le déploiement davantage d'efforts avant la date de réception de ce site. Il a ainsi instruit le directeur de l'Etablissement de la ville nouvelle de Sidi Abdellah de procéder au parachèvement des travaux des stations de relevage des eaux usées (SR) 1, 2, 3, 4 et 5 ainsi que la réception de la station d'épuration des eaux usées (STEP).

Ensuite, le ministre s'est rendu au site de 10 507 logements AADL où il a écouté un exposé présenté par le Directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et du développement du logement, en présence des entreprises de réalisation.

Ainsi, au sujet du site 1, il a été indiqué que le taux d'avancement des travaux a connu une forte avancée notamment concernant le béton armé. Il n'en



reste, indique le communiqué, que les travaux de 17 étages pour achever les travaux de béton armé des 2500 logements de ce site. Faut-il préciser que ce site d'habitation, est doté de deux centres commerciaux. M. Belaribi, sur place, a donné des instructions pour le parachève-

ment de ce site dans les meilleurs délais, dont ceux liés à l'aménagement extérieur.

Pour le site 2, les travaux sont à leur terme pour 1474 logements sur 2500 unités. " L'expérience acquise par les entreprises algériennes leur a permis de terminer les travaux

de béton armé d'immeubles de 15 étages dans un délai ne dépassant pas un mois, ce qui permettra de réceptionner ce site avec ses annexes dans de brefs délais " a déclaré le ministre.

Au niveau du site 3, il y a lieu d'indiquer qu'il est composé de

2500 logements dont les travaux ont été finalisés dans 1700 unités d'habitation. Pour l'aménagement extérieur, le ministre de l'Habitat a ordonné leur parachèvement dans les meilleurs délais en travaillant sur plusieurs chantiers à la fois.

M. S.

Vaste indignation internationale

Massacre abominable à Rafah

En bombardant un camp de déplacés dans la grande ville du sud de Ghaza, faisant plusieurs dizaines de morts, l'État sioniste répond avec horreur à la Cour internationale de justice qui lui a ordonné de suspendre ses opérations militaires. Le bilan du massacre sioniste commis dimanche soir contre un camp de déplacés palestiniens à Rafah a atteint les 45 martyrs, suscitant une vive indignation internationale.

La Défense civile palestinienne a fait état de nombreux corps «carbonisés» dans un incendie qui a ravagé le camp de déplacés de Barkasat, géré par l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), dans le nord-ouest de Rafah, après une attaque de l'aviation sioniste. Ce nouveau crime sioniste a provoqué une vague d'indignation à l'échelle mondiale. L'émissaire de l'ONU pour le Proche-Orient, Tor Wennesland, a condamné cette agression criminelle, exigeant

une enquête «complète et transparente». «Je condamne les frappes (sionistes) d'hier soir qui ont touché des tentes de personnes déplacés à Rafah», a-t-il écrit dans un communiqué. L'UNRWA a considéré que «les horribles images du massacre (sioniste) de Rafah sont la preuve que Ghaza est l'enfer sur terre». «Il n'y a aucun endroit sûr et personne n'est en sécurité à Ghaza», a ajouté l'agence onusienne. L'Union africaine a dénoncé, de son côté, un «mépris» pour l'arrêt de la Cour internationale de justice (CIJ), la plus haute juridiction de l'ONU, qui avait ordonné vendredi à l'entité sioniste de suspendre ses opérations à Rafah. De son côté, le chef de la diplomatie de l'Union européenne (UE), Josep Borrell, s'est dit «horri-

diatement». Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, Volker Türk, s'est également dit «horri-

«Les images du camp sont horribles et montrent que les méthodes et moyens militaires utilisés par (l'entité sioniste), qui ont déjà conduit à tant de morts civils, ne changent pas», a-t-il dénoncé. Le Parlement arabe a dénoncé le massacre «odieux» perpétré par l'occupation sioniste contre les civils palestiniens dans les camps de déplacés de Rafah, soulignant que l'occupation avait violé les lois et les résolutions de l'ONU. Il a affirmé que l'«incapacité à tenir l'occupation (sioniste) responsable des crimes et des massacres commis contre le peuple palestinien, et l'incapacité à prendre des mesures dissuasives à son encontre, l'incitent à continuer de tuer et détruire». L'Arabie saoudite a condamné «dans les termes les plus fermes la poursuite des massacres» à Ghaza au

moment où le Koweït a dénoncé des «crimes de guerre flagrants». L'Égypte a évoqué un «bombardement délibéré des forces (sionistes) sur des tentes de déplacés». Le Qatar a assuré que le massacre commis par l'armée sioniste à Rafah pourrait «entraîner» les pourparlers de trêve à Ghaza. La Jordanie a parlé, quant à elle, de «crime de guerre». Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a promis que son pays ferait «tout son possible pour que les autorités (sionistes) barbares rendent des comptes», alors que son homologue français, Emmanuel Macron, s'est dit «indigné» et a appelé à un «cessez-le-feu immédiat».

Après l'Espagne et la Norvège, l'Irlande reconnaît officiellement l'État de Palestine

L'Irlande a officiellement

reconnu hier «l'État de Palestine» tout comme l'Espagne et la Norvège, le Premier ministre irlandais, Simon Harris, estimant qu'il s'agissait de «maintenir l'espoir en vie». Dans un communiqué publié après un Conseil des ministres qui a formalisé cette décision, le Chef du gouvernement irlandais a appelé son homologue israélien Benjamin Netanyahu à «écouter le monde et arrêter la catastrophe humanitaire» à Ghaza. Cette reconnaissance est «une nécessité pour parvenir à la paix entre Israéliens et Palestiniens, en plus d'être une question de justice historique pour le peuple palestinien», a déclaré hier Sánchez, dans une brève déclaration en espagnol et en anglais. Cette décision n'est prise «contre personne, et encore moins contre Israël, un peuple ami (...) avec qui nous voulons avoir la meilleure relation possible», a-t-il ajouté.

Meriem B.

Peine prévue de 5 ans de prison et une amende de 50 000 DA

LA QUESTION DU JOUR

La guerre sans accord

Suite de la page Une

La résistance la perd aussi si elle libère ces derniers mais sans avoir obtenu en échange la fin de la guerre – sinon de la guerre dans l'absolu du moins de celle-là précisément. La guerre ne faiblit pas, tout au contraire. Il n'en meurt pas moins aujourd'hui plus de soldats israéliens qu'il n'en tombait au début de la guerre. La menace persiste d'une généralisation de la guerre, le cauchemar des Américains. On raconte que ceux-ci sont en train d'exercer des pressions sur leurs alliés occidentaux pour que lors de la prochaine réunion de l'AIEA ils n'adressent pas de reproches à l'Iran pour ses stocks d'uranium enrichi à 60 % dépassant la mesure. Il ne faut rien dire ni faire qui sonne mal aux oreilles des Iraniens par ces temps d'élection incertaine et de guerre qui s'éternise bien plus que de raison. Tant que Joe Biden n'est pas réélu et qu'Israël n'a pas éliminé les dirigeants du Hamas, il ne faut rien faire qui puisse réveiller l'ogre iranien. D'où la question: est-ce donc avec une mentalité de perdants qu'on a le plus de chance de gagner les guerres ? Israël ne songe même plus à démanteler les infrastructures du Hamas, un objectif dont il a fini par comprendre qu'il excède ses forces, mais juste à liquider physiquement Yahya Sinouar et Mohamed Deif. C'est qu'avant de se retirer de Ghaza, il lui faut avoir réalisé un grand exploit, avoir gagné son ticket de sortie. Avec le temps, il devient de plus en plus évident qu'en fait il sait que ses captifs ne sont pas près de sortir des tunnels de Ghaza. Le Hamas a montré dernièrement les photos de quatre d'entre eux, qu'il ne détient pas depuis 8 mois mais depuis 10 ans, et qu'Israël a oubliés. Le plus probable est que tel sera le sort de ceux dont les familles croient encore qu'ils seront bientôt de retour.

M. H.

Mohamed Sebaa a fait part de l'inscription de sept autres grands projets structurants répartis à travers le pays, dont le projet des énergies renouvelables pour un montant de 126 milliards DA, le projet de modernisation des réseaux ferroviaires d'un montant de 2 786 milliards DA ainsi que le projet de l'extension du Métro d'Alger qui lui est de 1 157 milliards DA.

«Tous ces investissements visent l'attractivité du territoire et le développement durable. Ils sont générateurs d'un niveau de création d'emplois important», a-t-il affirmé.

Lynda Naili

Bentaleb met en garde contre la fraude sur la carte Chifa

«Malgré les mesures coercitives prises, on enregistre quotidiennement des tentatives de fraude. Concernant l'utilisation frauduleuse et abusive de la carte Chifa, les tricheurs risquent une amende pouvant aller jusqu'à 5 millions de dinars et un emprisonnement jusqu'à 5 ans», a indiqué, hier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb.

Par Thinhinane Khouchi

Malgré tous les moyens humains et matériels mobilisés pour lutter contre la fraude, les choses demeurent difficiles pour la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), les fraudeurs recourant à des moyens technologiques modernes. Présidant la cérémonie d'ouverture des travaux du séminaire technique de l'Assemblée générale de l'Organisation internationale de la sécurité sociale, au Centre familial de Ben Aknoun, le ministre du Travail a affirmé que «depuis son indépendance, l'Algérie a cherché à consolider le caractère social de l'État, à promouvoir la justice sociale et à accélérer la croissance économique et la protection sociale, conformément aux principes de la déclaration du 1^{er} novembre 1954». Il a ajouté que «le système de sécurité sociale en Algérie se caractérise par son caractère obligatoire et global et repose sur les principes de solidarité et de répartition, et garantit la couverture de tous les risques inclus dans la Convention 102 de l'Organisation internationale du travail de 1952». Le ministre a souligné la nécessité de faire face au phénomène de l'évasion para-

fiscale, de la triche et de la fraude dans le domaine de la sécurité sociale, appelant à «concilier la simplification des procédures et le développement des mécanismes permettant la détection et le traitement de ces risques». M. Bentaleb a précisé que «le législateur algérien a établi une méthode d'utilisation et d'exploitation de la carte de Chifa, en mettant en œuvre la loi 08/01, qui précise les mesures dissuasives pour lutter contre son utilisation frauduleuse». Le ministre a révélé qu'une amende pouvant aller jusqu'à 5 millions de dinars et un emprisonnement jusqu'à 5 ans seront infligés aux tricheurs, et que la peine est doublée en cas de récidive et de confiscation des appareils, et ce, en cas de toute mauvaise utilisation de la carte». Le ministre du Travail a également rappelé les efforts de



notamment celles automatisées. Soulignant que depuis la généralisation de la nouvelle version de la carte Chifa, le contrôle médical s'est généralisé. Un appareil de contrôle a également été créé au niveau des organismes de sécurité sociale et le nombre d'observateurs a été augmenté. Des mesures législatives et juridiques ont été mises en place pour définir les litiges en matière de sécurité sociale et déterminer les moyens de les régler.

T. K.

Leur finalisation est prévue pour 2027

De nombreux projets structurants sur les rails de la nouvelle Algérie

Les efforts constants consentis par l'Etat en matière d'investissements publics, notamment dans les grands projets structurants dont la finalisation est prévue pour 2027, visent à diversifier l'économie nationale, stimuler la croissance économique dans des secteurs ciblés qui font augmenter les exportations hors hydrocarbures, améliorer l'offre des produits et services au profit des citoyens». C'est ce qu'a déclaré, hier, Hadj Mohamed Sebaa, directeur général du Trésor au ministère des Finances.

A ce titre, intervenant hier à l'émission «L'invité de la rédaction» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Mohamed Sebaa, soulignant que «les efforts d'investissement de l'Etat font partie intégrante de l'action du gouvernement», a expliqué que «les projets structurants souscrits par l'Etat dont l'achèvement est attendu à l'horizon 2027, vien-

dront stimuler la croissance économique nationale et booster la dynamique croissante de la part du PIB dans l'économie nationale».

Evoquant la croissance positive dans laquelle s'est inscrite l'Algérie ces derniers mois, traduite entre autres par un taux du PIB (produit intérieur brut est le principal) validé par les derniers rapports des instances financières mondiales (FMI/BM). Ainsi, considérant que «le PIB national est actuellement en très bonne progression», pour 2024, a-t-il affirmé, «il est attendu un chiffre de 35 000 milliards DA, soit l'équivalent de 255 milliards de dollars». Mieux, a-t-il soutenu, «nous projetons de réaliser des taux meilleurs du PIB pour les trois prochaines années pour atteindre le niveau annoncé par le président de la République, à savoir les 400 milliards de dollars en 2026». Par ailleurs, au chapitre des investissements

publics, Mohamed Sebaa a affirmé que «les efforts constants consentis (par l'Etat) en matière d'investissements publics, notamment dans les grands projets structurants et autres infrastructures pour 2024, visent à stimuler la croissance économique dans des secteurs ciblés qui font augmenter les exportations hors hydrocarbures, améliorent l'offre des produits et services au profit des citoyens et la qualité de leur bien-être». Ainsi, financés par «l'Etat à travers ses deux sources de financement que sont le budget d'équipement et le Trésor public ainsi que par la sphère financière et bancaire du pays dont l'encours des crédits d'investissement bancaire à la réalisation de ces grands projets structurants est évalué à 10 000 milliards DA à fin avril 2024». Un montant conséquent qui, a-t-il dit, «s'est ajouté aux 6 500 milliards DA souscrits par l'Etat aux investissements structurants».

Et d'expliquer, dans ce cadre,

que «la loi de finances de 2024 pour les projets structurants, permet d'entrevoir des taux d'intérêts très favorables sur les coûts de crédits et qui peuvent aller jusqu'à 01 %». «Pour les autres projets d'investissement, le Trésor public bonifie les taux d'intérêts», a-t-il ajouté, avant de souligner que «la bonification des taux d'intérêts qui financent les investissements est de l'ordre de 3 % lorsque le projet est situé dans le Grand-Sud ou dans les Hauts-Plateaux et de 2 % lorsque le projet est situé au Nord du pays».

Dans ce contexte, il a rappelé que les budgets d'investissements successifs approuvés par l'Etat entre 2021 et fin 2023 étaient de l'ordre de 6 500 milliards DA, soit 48 milliards de dollars, dont 1 900 milliards DA en 2021, 1 900 milliards DA en 2022 et 2 700 milliards DA en 2023, alors que le budget de l'année 2024 prévoit un montant de 2 800 milliards DA.

Poursuivant sur cette lancée,

Déclaration d'Alger

L'UIPA salue le rôle prépondérant de l'Algérie pour arrêter le génocide contre le peuple palestinien

■ Le 36^e Congrès de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) a salué, lundi à Alger, le rôle prépondérant de l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations unies pour arrêter la guerre génocidaire que subit le peuple palestinien et permettre à l'Etat de Palestine de devenir membre de plein droit de l'ONU.

Par Anis F.

«**N**ous saluons le rôle prépondérant et authentique mené par l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations Unies, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour arrêter la guerre génocidaire que subit le peuple palestinien et permettre à l'Etat de Palestine de devenir membre de plein droit de l'ONU», lit-on dans la Déclaration d'Alger ayant sanctionné les travaux du Congrès de l'UIPA.

A cette occasion, l'UIPA a adressé ses remerciements au Parlement algérien et, à travers lui, au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lui exprimant «sa profonde gratitude pour l'intérêt qu'il porte aux questions de la Nation arabe et pour ses efforts en faveur du progrès et de la prospérité de ses peuples».

La Déclaration d'Alger a mis en exergue les circonstances assez délicates et les développements internationaux accélérés dans lesquels se tient la 36^e session du Congrès de l'UIPA en Algérie, et ce qu'elle sous-entend de grands défis et des tentatives récurrentes ciblant la sécurité nationale, la stabilité des pays arabes et la sécurité de leurs peuples. Ce qui requiert, ajoute la Déclaration, d'«assumer la responsabilité parlementaire, en vue de transformer les aspirations des peuples arabes en une réalité palpable à même de préserver les intérêts communs et de ren-



forcer le rôle et l'efficacité de la diplomatie parlementaire face à tous les défis et menaces existentielles guettant nombre de pays arabes, en tête desquels l'Etat frère de Palestine et son peuple résistant».

Mettant l'accent sur «l'importance de l'entraide et de la solidarité en vue d'instaurer la paix, la stabilité et la sécurité dans la région», la Déclaration d'Alger a réitéré «la centralité de la cause palestinienne et le plein appui aux droits du peuple palestinien frère, dont son droit légitime et légal à la liberté, à l'autodétermination et à l'établissement de l'Etat de la Palestine pleinement souverain sur ses frontières du 4 juin 1967, avec El Qods comme capitale».

La même Déclaration a également mis l'accent sur le droit au

retour des réfugiés palestiniens et leur indemnisation, conformément à la résolution de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU n° 194 de 1948.

La Déclaration d'Alger appelle la communauté internationale, ainsi que toutes les organisations et unions parlementaires internationales et régionales, à «intensifier et unir les efforts en vue de faire entendre la voix du peuple palestinien et de mettre fin à sa tragédie».

Pour ce faire, «un cessez-le-feu immédiat et une solution juste et globale à la question palestinienne s'imposent, notamment au vu des contradictions de la communauté internationale et de la politique de deux poids deux mesures de certains, qui continuent de soutenir sans limite l'entité sioniste, défiant ainsi la volon-

té de la communauté internationale en faveur de l'admission de la Palestine en tant que membre de plein droit aux Nations unies».

Dans ce cadre, la Déclaration met en garde contre «les conséquences et répercussions de la prolongation de l'injustice historique infligée au peuple palestinien depuis plus de 75 ans», soulignant «l'attachement à l'initiative de paix arabe de 2002 et l'engagement en faveur de la paix juste et globale, étant un choix stratégique visant à mettre fin à l'occupation sioniste de tous les territoires arabes...».

S'agissant de la poursuite de l'entité sioniste, les participants se sont félicités de la position de l'Afrique du Sud qui a porté plainte contre l'entité sioniste pour la tenir responsable, pour la première fois, devant la Cour inter-

nationale de justice (CIJ) des crimes de génocide et des massacres sanglants commis contre le peuple palestinien frère, mettant l'accent sur «l'impératif pour la communauté internationale de prendre de telles mesures en vue de cesser la souffrance des Palestiniens».

Dans ce sillage, ils ont également salué la décision historique de l'AG de l'ONU en faveur de l'admission de l'Etat de Palestine en tant que membre de plein droit ainsi que celle de la Cour internationale de justice (CIJ) portant arrêt immédiat de l'agression sur Gaza et ouverture des passages pour l'acheminement des aides humanitaires, outre le mandat d'arrêt international requis contre les dirigeants de l'occupation.

Les parlementaires ont réitéré leur rejet catégorique du terrorisme, de la violence et de l'extrémisme sous toutes ses formes, soulignant «l'impératif de conjuguer les efforts arabes, régionaux et internationaux pour éradiquer ce fléau dévastateur et bannir le discours de haine, de racisme et de marginalisation de l'autre».

La Déclaration d'Alger fait aussi part de son rejet catégorique de toutes les formes d'ingérence dans les affaires internes des pays arabes, notamment en ce qui concerne la politisation du dossier des droits de l'Homme dévoilé par la tragédie de Gaza. Un dossier qui avait toujours servi de prétexte à l'Occident pour s'ingérer dans les affaires internes des Etats arabes souverains.

A. F.

Omar Belhadj :

La Constitution de 2020 a conféré à la Cour constitutionnelle de «larges prérogatives»

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a affirmé, lundi à Alger, que la Constitution de 2020 avait octroyé de «larges prérogatives» à la Cour pour jouer un rôle central dans la régulation du fonctionnement des institutions et le contrôle de la constitutionnalité des lois.

M. Belhadj qui supervisait les travaux d'un atelier organisé en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le Développement en Algérie (PNUD-ALGERIE) sur «le rôle de la Cour constitutionnelle en matière d'interprétation des dispositions constitutionnelles», a précisé

que la création de la Cour constitutionnelle se voulait «l'un des piliers fondamentaux sur lesquels repose la révision de la Constitution initiée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et plébiscitée par le peuple en novembre 2020, pour les larges et inédites prérogatives dont elle jouit, à même de lui permettre de jouer un rôle crucial dans la réglementation du fonctionnement des établissements et de l'activité des pouvoirs publics, le règlement des différends pouvant survenir entre les autorités constitutionnelles, l'interprétation des dispositions de la Constitution, le contrôle de la consti-

tionnalité des lois et leur conformité à la Constitution, mais aussi la protection des droits et des libertés».

M. Belhadj a, en outre, souligné que depuis l'installation de la Cour constitutionnelle, elle a été «saisie en seulement deux occasions pour interpréter des dispositions de la Constitution, la première par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), et la deuxième par saisine parlementaire de députés à l'APN».

Pour sa part, la Représentante résidente du PNUD en Algérie, M^{me} Blerta Aliko, a indiqué que la Constitution de 2020 reflétait «la volonté du législateur à renforcer

les prérogatives de la Cour et de rehausser sa place, à même de régler les différends entre pouvoirs constitutionnels». Elle a, en outre, salué «le partenariat» liant son instance à la Cour constitutionnelle, notamment en termes de «renforcement du recours à l'inconstitutionnalité et l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur la promotion de la culture constitutionnelle au profit de juristes et de représentants d'organisations de la société civile».

M. O.

77^e session de l'AG de l'OMS à Genève

Saihi s'entretient avec son homologue cubain

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a rencontré, lundi soir, en marge des travaux de la 77^e session de l'Assemblée générale (AG) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui se tient à Genève, son homologue cubain,

José Angel Portal Miranda, avec qui il a évoqué la poursuite de la coordination pour promouvoir les relations bilatérales, a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux parties ont salué le niveau et la

profondeur des relations bilatérales unissant les deux pays, exprimant «leur satisfaction et leur souhait de voir la coopération s'élargir entre l'Algérie et Cuba à d'autres domaines».

Les deux ministres ont également évoqué les voies de renfor-

cer la coopération, notamment en ce qui concerne «la mise en œuvre des clauses de l'accord et le renforcement de l'équipe médicale cubaine en Algérie, particulièrement dans les spécialités de gynécologie, radiologie, réanimation et ophtalmologie».

De son côté, M. Saihi a salué le niveau des relations bilatérales qui ont connu «un saut qualitatif» dans le domaine de la santé, appelant à les intensifier et à les élargir davantage.

R. A.

Fibre optique

Aoun affirme l'accélération de la production locale

■ Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a indiqué, lundi à Alger, que son département ministériel avait procédé à l'accélération du processus d'augmentation de la production locale de fibre optique, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Par Farid M.

Invité du «Forum de la radio» (Chaîne 1), M. Aoun a fait savoir qu'il s'était réuni, lundi, avec les responsables de l'entreprise publique relevant du Groupe «Imetal» spécialisée dans la production de fibre optique, ainsi qu'avec d'autres producteurs privés, aux fins d'*«intensifier la production»*. Le Groupe produit environ 20 000 km de fibre optique *«mais n'arrive pas à couvrir les besoins du secteur des Télécommunications, c'est pourquoi nous attelons à accélérer la production en vue de couvrir les besoins de ce secteur»*, a ajouté le ministre.

Pour rappel, le président de la République avait enjoint, lors du Conseil des ministres du 22 mai courant, au ministre de l'Industrie d'engager la production locale de fibre optique, parallèlement au projet de sa généralisation et de son financement.

Evoquant, par ailleurs, les entreprises publiques employant 94 000 travailleurs, M. Aoun a indiqué qu'elles avaient réalisé, en 2023, un chiffre d'affaires de 500 mds DA, tandis que leurs exportations avaient atteint environ 450 millions USD, un chiffre réalisé principalement par la société Algerian Qatari Steel.

Le ministre a également indiqué que son département ministériel

avait élaboré une feuille de route pour le développement des filières industrielles à fort potentiel, notamment l'industrie de transformation, l'industrie mécanique, la sidérurgie, le textile et le cuir, ainsi que l'industrie pharmaceutique.

Dans ce cadre, le ministère œuvre à soutenir et à améliorer la performance de la production industrielle publique, en s'appuyant sur des contrats de performance qui visent à optimiser la gestion des entreprises. Ces contrats, mis en œuvre fin 2023, *«commencent à donner leurs fruits»*, a affirmé M. Aoun.

Et de rappeler qu'il *«est impossible de gérer un groupe de 25 entreprises, dont chacune compte de 5 à 6 usines, par un seul P-DG»*.

Un milliard de dollars d'exportations en sidérurgie en 2023

Evoquant le textile et les cuirs, le ministre a précisé que cette industrie a *«subi un coup dur par le passé, en raison de l'ouverture des importations au détriment du produit local»*, mettant en avant, à ce propos, les efforts consentis par le Groupe Textiles et Cuirs «GETEX» pour améliorer la qualité des produits. *«Après trois ans, cette industrie retrouvera sa place»*, a-t-il assuré.

Le ministre a également fait savoir que l'usine «Koutama



Agrifood», de trituration des graines oléagineuses et de fabrication d'aliments de bétail à Jijel, entrera en service d'ici fin 2024, tout comme la raffinerie de sucre dans la zone industrielle de Larbaatache, à Boumerdès.

Quant à la trituration, *«il y a des projets en cours d'étude, en vue d'assurer la disponibilité de certaines types importés actuellement»*, a indiqué le ministre qui a également abordé la situation de l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager «ENIEM» et de l'Entreprise nationale des industries électroniques «ENIE», qui ont renoué avec la production après que l'Etat leur a alloué les enveloppes financières

nécessaires.

Selon M. Aoun, *«la relance économique se réalise à travers un partenariat public-privé»*, ajoutant que Saïdal assurait actuellement la production de certains produits au profit de producteurs privés. Après avoir évoqué les exportations en sidérurgie qui *«ont atteint un milliard USD l'année passée»*, le ministre a indiqué qu'un nombre d'usines réalisaient des projets d'extension, à l'instar du Groupe privé «Tosyali» qui a entamé, cette semaine, la production du fer plat utilisé dans la production automobile et l'électroménager.

Quant au ciment, il a relevé que la capacité de production

actuelle était estimée à 40 millions de tonnes, réparties entre les deux secteurs public et privé, tandis que les exportations s'étaient élevées, l'année passée, à 400 millions USD, ajoutant que le travail était en cours pour diversifier la production de ciment en Algérie.

Par ailleurs, le ministre de l'Industrie œuvre à optimiser la gestion des zones industrielles au nombre de 120 zones, à travers *«la restructuration du Groupe Divindus en créant des filiales dont chacune sera chargée de gérer les zones industrielles dans tout le pays, à l'effet d'améliorer la gestion»*, a indiqué M. Aoun.

S.

Accord Sonatrach-ExxonMobil

Promotion du partenariat entre les compagnies internationales et l'Afrique

La Chambre africaine de l'énergie a salué le protocole d'accord, conclu jeudi dernier, entre Sonatrach et la compagnie américaine ExxonMobil portant sur le développement en partenariat des ressources en hydrocarbures des bassins d'Ahnet et du Gourara, soulignant l'importance d'un tel partenariat dans la promotion de la collaboration entre les compagnies pétrolières internationales et les pays africains.

Signé à Alger en présence du P-dg du Groupe, Rachid Hachichi, des cadres du Groupe et d'une délégation de la compa-

gnie américaine ExxonMobil, cet accord *«représente une étape importante dans le secteur énergétique algérien, mettant en évidence des progrès substantiels et de nouvelles opportunités d'investissement. Les deux parties donneront la priorité aux avancées technologiques et à l'adoption des meilleures pratiques en matière de développement durable et de protection de l'environnement»*, indique cette association basée à Johannesburg (Afrique du Sud). Ces partenariats *«sont essentiels pour libérer le vaste potentiel énergétique de l'Afrique»*, affirme encore la Chambre,

notant que l'accord qualifié d'*«historique»* entre les deux compagnies permettra d'*«améliorer l'efficacité de l'exploration, d'optimiser les processus de production, de garantir des pratiques d'utilisation durable des ressources et de tirer parti de la vaste expérience de la société et de ses antécédents en matière de gestion de projets énergétiques complexes dans toute l'Afrique»*. *«Le partenariat entre l'Algérie et ExxonMobil marque un tournant dans le paysage énergétique du pays. Cela souligne le potentiel de collaboration entre les nations africaines et les sociétés pétro-*

lières internationales pour débloquer les ressources énergétiques et, en fin de compte, favoriser le développement durable et éliminer la pauvreté énergétique sur le continent», a déclaré NJ Ayuk, président exécutif de la Chambre, cité dans un communiqué.

«En forgeant de tels partenariats, l'Algérie s'assure non seulement l'accès à des technologies et à une expertise de pointe, mais se positionne également en tant qu'exportateur régional de gaz vers les pays européens», a-t-il ajouté.

Salima K.

Marché

La Bourse de Tokyo en manque de direction

La Bourse de Tokyo oscillait autour de l'équilibre hier dans la matinée, manquant d'éléments déterminants pour s'orienter, alors que la Bourse de New York, qui lui sert souvent de boussole, était fermée la veille pour un jour férié.

L'indice vedette Nikkei lâchait 0,09 % à 38 864,59 points vers 00h45 GMT, tandis que l'indice élargi Topix grappillait 0,08 % à 2 768,67 points.

Les investisseurs étaient généralement peu disposés à prendre des positions à risque,

attendant en fin de semaine des nouvelles de l'inflation à la fois dans la capitale japonaise, dans la zone euro, et aux Etats-Unis avec l'indice PCE, indicateur d'inflation préféré de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Le dollar reculait légèrement face à la devise japonaise, un dollar s'échangeant pour 156,80 yens vers 00h45 GMT contre 156,88 yens lundi à 21h00 GMT. L'euro évoluait peu, valant 170,34 yens contre 170,35 yens la veille, et 1,0863

dollar contre 1,0859 dollar lundi. Sur le marché du pétrole, le baril de Brent de la mer du Nord était stable (-0,04 %) à 83,07 dollars, et baril de WTI américain gagnait 1,22 % à 78,67 dollars vers 00h35 GMT.

R. E.

Sous le slogan «La scène nous raconte»

Ouverture des Journées du théâtre de Tlemcen

■ La maison de la culture «Abdelkader-Alloula» de Tlemcen accueille depuis lundi soir les participants aux Journées du théâtre qui se veulent «une occasion pour prouver le talent de nos jeunes et leur créativité. C'est aussi un espace qui œuvre à renouer avec la population de la ville en proposant des œuvres de qualité», précisent les organisateurs.

Par Abla Selles

Organisées cette année sous le thème «La scène nous raconte», le programme de ces Journées théâtrales s'annonce riche avec la participation de professionnels de différents horizons. Des représentations théâtrales et des monologues produits par les troupes de l'association «Le carré des Arts» et «La ville de la Culture» de Tlemcen, l'association «Challenge» de Nedroma, la coopérative «Coulisses» de la wilaya de Tiaret et des troupes des théâtres régionaux d'Oran et de Sidi Bel Abbès, seront présentées, selon la même source. L'ouverture de ces Journées de théâtre, organisées jusqu'au 30 mai prochain par la maison de la culture de Tlemcen, a vu la présentation du spectacle de théâtre de rue «*Diwan El-Rakaiz*» par la troupe de l'association «Le Carré des Arts» de Tlemcen, mettant en valeur des extraits du patrimoine



de théâtre algérien et de certains acteurs de théâtre comme Abdelkader Alloula, Ahmed Benaïssa, Azzedine Medjoubi et d'autres. A cette occasion, la pièce «*Révolution*» de la troupe du théâtre régional de Sidi Bel Abbès, qui traite de l'histoire de jeunes révolutionnaires, a également été présentée. En marge des représentations théâtrales, un atelier sur «la préparation de l'acteur» sera animé par l'acteur de théâtre Dine El-Hennani Mohamed Djahid de la wilaya de Sidi Bel Abbès. Une lecture dramatique des textes de «*Nous improvisons, mon homme*» de Abdelkrim Belhrazem de Tlemcen, le texte de «*Wast Dar*» de Saïd Boulmerka de Constantine, une présentation du livre «*Le rythme de la représentation théâtrale*» du D' Abdelkrim Benaïssa, sont aussi au menu de cette édition, a indiqué à la presse Toutai Mohamed, chargé des médias à la maison de la culture «Abdelkader-Alloula». A. S.

66^e anniversaire de la bataille de «Bab El Bekkouche»

Des activités culturelles pour commémorer l'occasion à Tissemsilt

La maison de la culture «Mouloukacem-Nait-Belkacem» de Tissemsilt a accueilli, lundi après-midi, des activités culturelles, à l'occasion de la commémoration du 66^e anniversaire de la bataille de «Bab El Bekkouche», en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga.

Ce programme d'activités, organisé par la Direction locale des moudjahidine et des ayants droit, qui a enregistré la participation des autorités locales, civiles et militaires et de la famille révolutionnaire, a comporté la présentation d'une épopée historique par la troupe «Le triangle de la vie», relevant de la Direction générale de

la Protection civile, qui aborde les souffrances endurées par le peuple algérien à cause des crimes perpétrés par les forces de l'occupation française et les sacrifices consentis pour l'indépendance et la liberté.

Une représentation théâtrale de la troupe «Mohamed Kati» d'un CEM de la commune de Sidi Slimane, intitulée «*Le droit de retour en Palestine*» a, par ailleurs, été donnée, et ce, pour exprimer la solidarité avec le peuple palestinien.

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit et la délégation qui l'accompagne, se sont rendus hier au cimetière des martyrs de Bab El Bekkouche, dans

la commune de Lerdjam, à l'occasion de la commémoration du 66^e anniversaire de cette bataille.

M. Rebiga présidera également la cérémonie d'ouverture du 1^{er} Séminaire sur la bataille de Bab El Bekkouche intitulé «Héroïsmes de la révolution dans la région de l'Ouarsenis : la Révolution dans la région 3 de la Wilaya IV historique».

Pour rappel, la bataille de Bab El Bekkouche, dans les montagnes de l'Ouarsenis, dans la wilaya de Tissemsilt, survenue du 28 au 31 mai 1958, est l'une des étapes les plus marquantes de la glorieuse guerre de Libération. La détermination et le courage des moudjahidine

leur ont permis de vaincre les forces de l'armée coloniale française, ce qui les a contraints à quitter la région et à regagner leurs camps, subissant de lourdes pertes s'élevant à 600 soldats, dont 33 officiers, en plus de deux avions Jaguar abattus.

Pas moins de 360 combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) sont tombés au champ d'honneur lors de la bataille, dont le commandant du bataillon «Krimia», le martyr Si Amar, en plus de 240 civils tombés en martyrs, la plupart étaient des personnes âgées, des enfants et des femmes.

M. K.

Salon national de la photographie à Tlemcen Ouverture de la quatrième édition

Le coup d'envoi de la quatrième édition du Salon national de la photographie, placée sous le slogan «Mon identité à travers le zoom», a été donné lundi soir à la maison de la culture «Abdelkader-Alloula» de Tlemcen.

Cette manifestation culturelle, organisée par le Centre des arts

et des expositions de Tlemcen, expose une vingtaine de photos d'habits et de joaillerie traditionnels au hall «Abdelhalim-Hemch» de l'établissement culturel sus-indiqué.

Elle enregistre la participation de 20 photographes des wilayas de Tlemcen, Ghardaïa, Laghouat, Adrar, Setif et Annaba,

a indiqué à la presse la directrice du Centre des arts et des expositions de Tlemcen, Samira Embouazza.

Le salon qui s'étalera jusqu'au 30 mai courant et qui suscite l'engouement d'un nombre considérable de photographes professionnels et amateurs, a pour objectif de faire connaître,

notamment, les techniques de prise de photos.

Il est prévu, dans le cadre de cette manifestation, l'organisation d'ateliers sur le publi-reportage photographique, rassemblant des académiciens et de détenteurs de pages sur les réseaux sociaux consacrées à la photo, ainsi qu'un autre atelier

dédié à l'habit et à la joaillerie traditionnels et les sites archéologiques de Tlemcen, selon la même source.

En marge du salon, le programme prévoit un concours national de la meilleure photo mettant en exergue l'habit et la joaillerie traditionnels.

F. H.

Cinéma Le Club à Douarnenez (Finistère)

«Mémoires de Palestine» sera projeté aujourd'hui

Aujourd'hui, alors que la bande de Ghaza, enclave palestinienne, est toujours le théâtre d'une terrible guerre entre Israël et le Hamas, le film de Serge Le Péron «*Mémoires de Palestine*» sera projeté à 18h30, au cinéma Le Club, à Douarnenez (Finistère),

en présence du réalisateur. Projection qui sera suivie d'un débat, annonce le réalisateur.

La séance est organisée en partenariat avec l'Association France-Palestine Solidarité (AFPS) et le comité de jumelage Douarnenez-Rachidié.

«*Mémoires de Palestine*»

livre le témoignage de Leila Shahid, qui fut déléguée générale en France de l'Autorité palestinienne de 1994 à 2005, puis ambassadrice de la Palestine auprès de l'Union européenne de 2005 à 2015. Cette dernière, venue à plusieurs reprises à Douarnenez,

n'a cessé de porter la voix de la Palestine.

Dans le documentaire, Leila Shahid remonte le temps pour faire partager les souvenirs que sa mère, Sirine Hussein Shahid, née à Jérusalem en 1920, lui a transmis avant d'en faire le livre «*Souvenirs de*

Jérusalem».

En s'appuyant sur de très riches archives filmiques et photographiques, l'histoire de cette grande famille de notables engagée dans le mouvement national palestinien se mêle à celle de tout un peuple depuis près d'un siècle.

D. R.



Nouvelle-Calédonie

Des signes d'un lent retour à la normale

■ **État d'urgence levé, couvre-feu maintenu et un calme relatif qui se confirme nuit après nuit, la Nouvelle-Calédonie poursuivait hier son fragile retour à la normale dans la foulée d'une crise aiguë, marquée par sept décès, des barrages et des dégradations.**

Par Rosa C.

Jusqu'à 3 500 effectifs de forces de l'ordre, au total, vont être déployés dans cet archipel français du Pacifique Sud engagé depuis 1998 dans un processus d'émancipation. Un projet de loi constitutionnelle a déclenché des émeutes et aucune sortie de crise politique ne se dessine pour l'heure, faute d'accord entre loyalistes et indépendantistes.

La nuit de lundi à hier a été

«relativement calme», a écrit le Haut-Commissariat de la République (représentant de l'État) dans un communiqué.

Dans le quartier populaire de Montravail à Nouméa, majoritairement peuplé par les communautés kanak et océanienne et qui a été à la pointe de la révolte, aucune barricade n'était dressée hier. A Apogoti, comme à Païta et Dumbéa-sur-Mer, sur chaque barrage, le mot d'ordre semble être le même : laissez passer,

même si des détours sont encore nécessaires du fait des débris barrant la route, entraînant de nombreux embouteillages.

A l'arrêt depuis le 14 mai, les taxis de Nouméa reprennent du service, a annoncé hier l'association des radio taxis, au lendemain de la reprise du trafic routier dans l'agglomération, ce qui a aussi généré de longs embouteillages. Le réseau de bus qui dessert Nouméa et le Grand Nouméa reste en revanche paralysé. Autre service public encore affecté par les barrages, la collecte des ordures ménagères.

Mais signe, là aussi, d'un timide retour à la normale, la mairie de Nouméa a organisé lundi sa toute première tournée de ramassage depuis le déclenchement de la crise, pour «trois quartiers seulement», selon la municipalité. Hier, le Haut-Commissariat de la République, qui a signalé «près de 500 interpellations», a assuré que le déblaiement avançait à Nouméa dans «les secteurs de Magenta, Tuband et du foyer wallisien», et que «la progression du nettoyage et de la sécurisation des axes principaux permet l'accès à des rues adjacentes jusqu'alors bloquées».

L'accès à l'hôpital de l'agglomération a été libéré lundi et sécurisé, mais étant «concentré sur la gestion des urgences et la reprise des soins vitaux», la direction de l'établissement a appelé hier les Calédoniens à «ne pas se déplacer au Médipôle en dehors de cas d'urgence».

L'aéroport international de Nouméa – La Tontouta –, fermé aux vols commerciaux depuis le 14 mai, va le rester au moins jusqu'au 2 juin. Les écoles, elles, ne rouvriront pas avant mi-juin.

L'odeur de cendres froides est partout à Païta, «l'inquiétude»



aussi, selon Franck Goubairate, opérateur logistique de 50 ans, qui déplore la perte de milliers d'emplois. «On espère reprendre une vie normale mais on sait très bien que ça va prendre un peu de temps», avance de son côté Martin Hmaen, le même âge, qui travaille dans un cabinet de géomètre à Païta, dont le centre-ville a été ravagé par les émeutes. Les deux hommes sont au chômage technique depuis 15 jours.

Français et touristes étrangers coincés sur l'archipel doivent continuer à être évacués. Depuis le début de la crise, 1 200 personnes ont été évacuées par avion et 270 résidents calédoniens ont pu rentrer, selon le Haut-Commissariat.

L'état d'urgence, instauré le 15 mai, a été levé hier à 05h00 du matin (20h00 lundi à Paris).

Le couvre-feu reste en vigueur et la vente d'alcool demeure interdite, tout comme le transport et port d'armes – estimées à environ 100 000 dans l'archipel peuplé de quelque 270 000 habitants.

Le détonateur des troubles a été le vote à Paris d'une réforme constitutionnelle prévoyant

d'élargir le corps électoral local à environ 25 000 personnes établies depuis au moins dix ans en Nouvelle-Calédonie.

Les indépendantistes réclament le retrait de la réforme qui a provoqué les pires violences sur l'archipel en 40 ans et réveillé le spectre des «Événements» qui, de 1984 à 1988, avaient fait près de 80 morts et craindre la plongée de la Nouvelle-Calédonie dans la guerre civile.

Jeu, le président Emmanuel Macron a annoncé lors d'une visite sur place qu'il n'y aurait «pas de passage en force» mais «pas de retour en arrière». Il avait conditionné la fin de l'état d'urgence à une levée des barrages sur les routes, ce qui n'est pas le cas partout. En déplacement à Berlin dimanche, le chef de l'État a été amené à nuancer ses propos au quotidien «Le Parisien» publiés la veille sur la possibilité d'organiser un référendum national sur le dégel du corps électoral, qui ont suscité de nouvelles crispations dans l'île. Cette possibilité relève d'une simple «lecture de la Constitution et n'est pas une intention», a-t-il assuré.

R. C.



Commentaire

Généralisation

Par Fouzia Mahmoudi

Se pourrait-il que l'on soit en train de nous diriger très doucement vers une généralisation de la guerre en Ukraine au reste de l'Europe, après que la Pologne ait dit par la voix de son ministre des Affaires étrangères ne pas exclure la possibilité d'envoyer des troupes en Ukraine ? Interrogé sur la possibilité d'envoyer des soldats polonais dans le pays voisin en guerre avec la Russie depuis plus de deux ans maintenant, Radoslaw Sikorski a ainsi déclaré que «nous ne devrions exclure aucune option». «Que (le président russe Vladimir) Poutine devine ce que nous allons faire», a-t-il ajouté dans un entretien accordé à trois quotidiens européens, dont le polonais *Gazeta wyborcza*. Le chef de la diplomatie polonaise a déjà par le passé évoqué la possibilité d'envoyer des soldats de l'Otan en Ukraine. En mars, il a déclaré que «la présence de forces de l'Otan en Ukraine n'est pas impensable». «J'apprécie l'initiative du président français Emmanuel Macron, car il s'agit de faire en sorte que Poutine ait peur, et non que nous ayons peur de Poutine», a-t-il dit sur le réseau X (ancien Twitter). Le Président Macron avait exprimé cette idée en février, créant un tollé au sein des alliés de Kiev, même si certains ont depuis fait un pas en sa direction, notamment face à la poussée russe sur le front Est. Le chef de l'État français a récemment évoqué une nouvelle fois cette possibilité, estimant que l'envoi serait possible si Moscou percevait «les lignes de front» et si Kiev le demandait. Depuis le début de l'invasion russe, la Pologne est un allié inflexible de l'Ukraine. Toutefois, alors que ces pays européens prennent des positions qui ont de quoi susciter le courroux du Kremlin, Washington reste en retrait et semble avoir indiqué à son allié ukrainien qu'il ne participerait pas au Sommet pour la paix, prévu en Suisse en juin prochain. Une absence qui dès à présent perturbe le président ukrainien au plus haut point. Volodymyr Zelensky a en effet exhorté hier son homologue américain Joe Biden à participer au sommet, estimant que son éventuelle absence équivaldrait à «applaudir» Poutine. «Le sommet pour la paix a besoin du président Biden», a déclaré Zelensky lors d'une conférence de presse à Bruxelles. Washington n'a à ce stade pas confirmé la venue de Joe Biden, mais a par contre confirmé sa présence au Sommet du G7 en Italie autour de ces dates. Zelensky, en tournée européenne depuis lundi, a par ailleurs estimé que les pays absents du sommet prévu les 15 et 16 juin en Suisse étaient «satisfaits» de la guerre ravageant l'Ukraine depuis plus de deux ans. «Il n'y a que deux scénarios : une paix réelle ou une nouvelle extension de la guerre», a estimé le chef de l'État ukrainien pour lequel la conférence en Suisse peut servir à «contraindre la Russie à la paix». «C'est absolument, absolument possible. Tout dépend de la détermination des dirigeants du monde et du vrai choix de chaque État : s'il veut établir une paix réelle ou s'il se satisfait de la situation actuelle, c'est-à-dire s'il se satisfait de la guerre», a assuré Zelensky. Il a accusé Poutine de tenter de «faire échouer» ce sommet organisé par la Suisse sur la demande de l'Ukraine. «Poutine a très peur du Sommet de la paix. Il a essayé de faire échouer ce sommet et continue de le faire», a dénoncé le président ukrainien, après avoir rejeté la veille la proposition de la Chine et du Brésil d'y inviter la Russie qui allait «tout bloquer». Moscou cherche à organiser une réunion «alternative», a-t-il encore affirmé hier, appelant la communauté internationale à ignorer celle-ci. Toutefois, il est difficile de comprendre comment la paix peut être atteinte si l'un des deux participants ne peut être présent au Sommet pour la paix pour tenter de trouver une solution pour faire taire les armes. Pour Zelensky, le sommet de juin en Suisse sera probablement une opportunité pour demander plus de fonds et d'aides militaires et de pousser d'autres chefs d'État à faire des déclarations belliqueuses, prenant le risque de voir réellement cette guerre s'étendre au-delà des frontières ukrainiennes.

F. M.

Finlande

Une vague de chaleur exceptionnellement précoce frappe le pays

Les températures actuelles, qui devraient dépasser les 27 °C, sont supérieures d'environ 10 °C aux températures moyennes du mois de mai.

La Finlande a enregistré un mois de mai inhabituellement chaud, avec des températures dépassant les 25 degrés Celsius, un record pour le pays, a déclaré lundi l'institut météorologique à l'AFP. Une alerte a été émise pour la période d'hier à vendredi dans une grande partie de la Finlande en raison des températures qui devraient dépasser les 27 °C.

«C'est probablement la première fois que nous faisons une alerte à la vague de chaleur en mai», a souligné auprès de l'AFP Iiris Viljamaa de l'institut météorologique finlandais, précisant que ce type d'alerte survenait au

plus tôt en juin. Le changement climatique induit par l'homme entraînera des canicules plus fréquentes, plus longues et plus intenses, avertissent régulièrement les scientifiques. «Le climat finlandais a toujours connu des changements météorologiques, mais aujourd'hui, le changement climatique renforce ce type de phénomènes», selon la météorologue Leena Laakso.

Les températures actuelles sont supérieures d'environ 10 °C aux températures moyennes du mois de mai, a-t-elle ajouté. L'alerte à la vague de chaleur a pour objectif de conseiller aux populations vulnérables telles que les personnes âgées, les enfants ou les personnes ayant une maladie de se protéger de la chaleur, selon un communiqué publié par l'institut finlandais de

santé. «En Finlande, nous sommes habitués à un temps frais et la population commence déjà à avoir des problèmes de santé directement liés à ce type de météo», assure Iiris Viljamaa.

Lundi, les températures oscillaient entre 24 et 28 degrés en raison d'un système de haute pression combiné à une vague d'air chaud et sec venant du sud. La ville de Salo, dans le sud-ouest de la Finlande, a enregistré samedi 28,8 °C, la température la plus élevée de l'année jusqu'à présent. Le mercure restera à ces niveaux jusqu'à la fin du mois, a précisé la météorologue. Après dimanche, le temps devrait commencer à se rafraîchir, apportant les précipitations tant attendues pour la nature et les champs en proie à la sécheresse.



Equipe nationale de football

Petkovic entame aujourd'hui le stage

■ Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, devrait officiellement entamer aujourd'hui le stage de préparation en vue des prochains rendez-vous de la sélection, au lieu du 3 juin comme il était prévu.

Par Mahfoud M.

En effet, le driver des Verts a déjà envoyé les convocations aux éléments choisis pour ce stage et demandé à certains d'entre eux de se rendre au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa pour un travail spécifique, surtout que certains joueurs sont à l'arrêt avec la fin des championnats européens. Cela n'est pas nouveau, vu que l'ancien sélectionneur, Djamel Belmadi, procédait de la même manière en faisant appel à quelques joueurs pour un travail



Les choses sérieuses commencent pour Petkovic

poussé physiquement afin d'être prêts pour les matchs de la sélection. Les éléments évoluant dans le championnat local pourront aussi rejoindre le stage précocement, sauf sans doute pour ceux de l'USM Alger, notamment le défenseur Belaïd, qui sont retenus avec leur club pour le match de mise à jour du championnat de Ligue 1 face à l'ES Ben Aknoun. Il faut savoir que la sélection nationale de football prépare le match comptant pour la troisième journée des éliminatoires du Mondial 2026 qui l'opposera, le 6 juin prochain au

stade Nelson Mandela de Baraki, à la sélection guinéenne. Les Verts se doivent de remporter ce match très important qui les rapprochera de la qualification, même si le chemin est encore long. En effet, d'autres matchs difficiles restent à jouer, à l'image de celui de Kampala face à l'Ouganda le 10 juin prochain qui sera très certainement très disputé. L'essentiel pour la sélection nationale est de prendre un maximum de points pour se rapprocher de l'objectif. Le coach Petkovic sait ce qui l'attend et souhaite que les choses aillent bien lors de ces deux matchs comptant pour les éliminatoires du Mondial, où l'ancienne star algérienne, Ryad Mahrez, risque encore d'être absente.

M. M.

Yazid Mansouri

«Je suis à Monza en Italie»

L'ancien capitaine des Verts, Yazid Mansouri, était présent en Algérie pour prendre part à un atelier de réflexion du collège tech-

nique mis sur pied par la FAF. Interviewé par la cellule communication de la fédération, il a expliqué avoir pris une autre direction dans

sa carrière depuis qu'il a quitté son poste d'adjoint de Christian Gourcuff en 2017 à la tête de la sélection. Comme il nous l'avait

expliqué quand nous l'avions croisé à la CAN 2019, il fait du scouting pour plusieurs clubs. Il avait d'abord suivi Gourcuff à Rennes avant d'aller à l'Olympiacos puis à Nottingham Forest, actuellement il travaille pour le club de Monza, en Italie. Interrogé sur la situation de la sélection, il explique qu'il s'agit d'une période de transition et de reconstruction et que le sélectionneur a besoin de temps, mais malheureusement il n'en a pas puisqu'il y a déjà des échéances importantes en juin.

Ligue 1 Mobilis (mise à jour/ 23^e journée)

USMA-ESBA domicilié au stade du 20-Août-1955

Le match USM Alger-ES Ben Aknoun, comptant pour la mise à jour de la 23^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a été domicilié au stade du 20-Août-1955 demain jeudi

(17h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) lundi sur son site officiel. Cette délocalisation fait suite à la fermeture du stade olympique du 5-Juillet-1962 pour travaux de rénovation et de

remise à niveau. Vainqueur samedi à domicile face à l'ASO Chlef (2-1), l'USMA a renoué avec la victoire, quelques jours après sa défaite dans le derby de la capitale face au MC Alger (1-0).

Coupe d'Afrique pour amputés

L'EN bat le Nigeria et remporte la médaille de bronze

La sélection nationale algérienne de football pour amputés s'est adjugée la médaille de bronze de la 7^e Coupe d'Afrique des nations, disputée au Caire en Egypte, en battant le Nigeria 3-1, mi-temps (0-0), lundi en match de classement pour la 3^e place. Après une première mi-temps achevée sur un score de parité, avec un pénalty raté par le capitaine Raouf Ouchène, les protégés de l'entraîneur national Mohamed Hadj Akriche ont pris le match en main en seconde période, ratant quelques belles occasions d'ouvrir le score. Et contre le cours du jeu, les Nigériens ont ouvert le score sur un pénalty d'Aïssa Youssef à la 28^e (0-1). La réalisation des

Super Eagles n'a pas entamé le moral des coéquipiers d'Ouchène qui tenaient fort à cette 3^e place du tournoi. Quatre minutes plus tard (32'), le buteur maison des Verts, Ouchène, égalise, avant de servir le remplaçant Lotfi Belkaid pour donner l'avantage à l'Algérie 2-1 (41'). Par la suite, les six joueurs de champ algériens ont essayé de gérer le match lors des 9 minutes restantes, tout en réussissant au passage à ajouter le but de délivrance par Aboubakr Zaidi, là aussi bien servi par son capitaine à la 49^e du jeu (3-1). La 3^e place remportée, en plus d'une qualification au prochain Mondial, est historique pour le football algérien pour amputés,

et marque ainsi la naissance d'une équipe nationale mise en place en un laps de temps record et qui n'a bénéficié que de quelques mois de préparation. «On est très heureux de cet exploit réalisé en terre égyptienne. Pour une première participation, réussir une médaille de bronze et surtout une qualification au prochain Mondial en 2026 est historique pour notre pays. On aurait aimé faire mieux que cette 3^e place, mais j'estime qu'en si peu de temps de préparation, notre performance est déjà grosse», a indiqué le capitaine Ouchène à la presse égyptienne. Le parcours de la sélection nationale de football pour amputés à la Coupe d'Afrique du

Caire a été plus que positif, avec deux succès dans le groupe 3 (seul composé de quatre équipes après le forfait de trois sélections), face au Kenya (2-1) et la Gambie (3-2), contre une défaite devant le Ghana (5-0). Qualifiés aux quarts, les Verts ont réussi l'exploit d'éliminer l'Angola (2-1), vice-championne du monde lors de la dernière édition en 2022 en Turquie et championne du monde en 2018. En demi-finale, les coéquipiers du gardien Zoubir Malek ont buté face au Ghana (3-0), pour affronter le Nigeria en match pour la 3^e place de la 7^e édition du tournoi continental qui qualifie les sept premières équipes au prochain Mondial.

Belgique Le titre échappe à Amoura et l'Union

ILS N'AVAIENT pas leur destin entre leurs pieds, mais les joueurs de l'Union Saint-Gilloise ont tout fait pour le forcer, espérant une défaite du Cercle Bruges qui n'a pas eu lieu. Mohamed Amoura, pour son 48^e match de la saison, s'est procuré pas moins de quatre occasions franches en seconde mi-temps face à Genk. L'Union s'est imposée 2-0, avec Amoura à l'origine du second. C'est sur une belle frappe de l'Algérien détournée sur la barre que Nilsson provoqua un penalty pour une main (80'). Dans l'autre match, le derby entre le Cercle et le Club Bruges s'est terminé sur le score de 0-0 et donc le Cercle termine champion avec un point de plus que l'Union qui se qualifie au deuxième tour de qualification à la Champions League. Sur le plan comptable, Amoura aura marqué 2 buts et offert 8 passes en 48 matchs, toutes compétitions confondues. L'Algérien qui devrait vraisemblablement quitter le club après une saison et une Coupe de Belgique, a reçu une ovation de la part du public.

CAN-2024 féminine (préparation)

Benstiti retient 27 joueuses pour un stage à Blida

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti, a fait appel à 27 joueuses, dont 4 évoluant dans le championnat local, pour un stage prévu du 27 mai au 4 juin à Blida, dans le cadre de sa préparation pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2024, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) lundi sur son site officiel.

Les coéquipières de Lina Boussaha (Al-Nassr/Arabie saoudite) disputeront deux rencontres amicales au cours de ce stage. Les Algériennes avaient effectué en avril dernier un stage en Tunisie, ponctué par deux matchs amicaux contre les Tunisiennes, avec un bilan d'une défaite 2-1 et un nul (2-2). L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre dernier, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis

1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-Juillet d'Alger. Les «Vertes» signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. Au dernier classement de la FIFA, dévoilé le 16 mars 2024, l'équipe nationale féminine occupe la 84^e place mondiale, tandis que la Tunisie est logée à la 78^e position.

LA LISTE DES 27 JOUEUSES CONVOQUÉES :

Abadou Léa (US Orléans-FRA), Alouache Ouassila (CF Akbou-ALG), Ayadi Ghania (CF Akbou-ALG), Battouri Shana (FC Metz-FRA), Belkacemi Lydia (FC Metz/FRA), Belkhit Morgane (Le Havre AC-FRA), Bethi Melissa (O. Lyonnais/FRA), Boubezari Hanna Lina (Real Oviedo-ESP), Bouhani Ben Ziane Naima (Al Amel Club-

ALG), Boussaha Lina (Al-Nassr- KSA), Boutaleb Ines (FC Metz-FRA), Chebel Imane (C.Regatas de Flamengo-BRE), D'Oria Meline (FC Nantes-FRA), Dafeur Marine (FC Fleury 91-FRA), Guellati Sofia (Rodez Aveyron.F-FRA), Khelif Lina (Thonon Evian Grand Genève / FRA), Khellas Armelle (Grenoble Foot 38-FRA), Khezami Roselene (O.Marseille- FRA), Kouli Sylia (FC Nantes-FRA), Merrouche Imene (Al Amel Club-ALG), N'Gazi Chloe Yamina (FC Fleury 91-FRA), Naïli Nouhed (OGC Nice-FRA), Ould Braham Amira (FC Nantes-FRA), Remili Celia (FC Metz- FRA), Salah Amel (Le Puy Football 43/ FRA), Smaïli Sabrina (RC Lens-FRA), Zemama Amelia (O. Lyonnais/ FRA).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Gendarmerie nationale

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de plus de 7 000 comprimés psychotropes à Blida

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale relevant de la wilaya de Blida ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de comprimés psychotropes, et saisi plus de 7 740 comprimés psychotropes et plus de deux milliards de centimes, a indiqué, hier, un communiqué de la GN. Selon la même source, «l'opération intervient après exploitation d'informations parvenues aux éléments du groupement territorial de la GN de Ain Romana, concernant deux individus à bord d'un véhicule touristique en provenance d'Alger, en possession d'une quantité considérable de comprimés psychotropes». Après une fouille minutieuse du véhicule, des comprimés psychotropes ont été trouvés soigneusement cachés sous

le capot, a ajouté le communiqué. Cinq suspects, âgés entre 28 et 44 ans, ont été interpellés pour trafic de stupéfiants (comprimés psychotropes) dans le cadre d'un groupe criminel organisé, avec saisie de 7 740 comprimés psychotropes de type «Pregabaline 300mg», et une somme d'argent provenant des revenus de ce trafic, estimée à 2 milliards 661 millions de centimes, en sus de 50 pesos (monnaie nationale du Mexique), un permis de conduire falsifié, 5 téléphones portables, deux véhicules touristiques et un véhicule utilitaire. Les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Affroun, conclut le communiqué.

Younès F.

Pétrole

Le Brent se redresse à plus de 83 dollars

LES PRIX du pétrole montaient hier avec un baril de Brent dépassant les 83 dollars.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, grimpeait de 0,22 % à 83,28

dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, progressait de 1,60 % à 78,96 dollars.

R. E.

FANDAS

Une association espagnole dénonce l'utilisation de cartes incluant le Sahara occidental

LA FÉDÉRATION andalouse des associations solidaires du Sahara occidental (Fandas-Sahara) a interpellé une association espagnole pour avoir utilisé une carte qui contredit la législation internationale en vigueur, rappelant que le Sahara occidental est un territoire non-autonome, illégalement occupé par le Maroc. Dans un communiqué publié lundi, la Fandas a appelé l'association pour la promotion des entreprises – Granada International – ainsi que toutes les entreprises à s'abstenir d'utiliser cette délimitation erronée du territoire sahraoui et «la remplacer par celle adoptée par les Nations unies». Réitérant son soutien au peuple sahraoui, la Fédération andalouse a souligné que «le Sahara occidental est un territoire illégalement occupé par le Maroc et est considéré comme un territoire non-autonome en attendant la décolonisation, de sorte qu'il ne peut être inclus dans aucun pays tant qu'un référendum d'autodétermination souhaité n'a pas eu lieu».

R. C.

Hydrocarbures

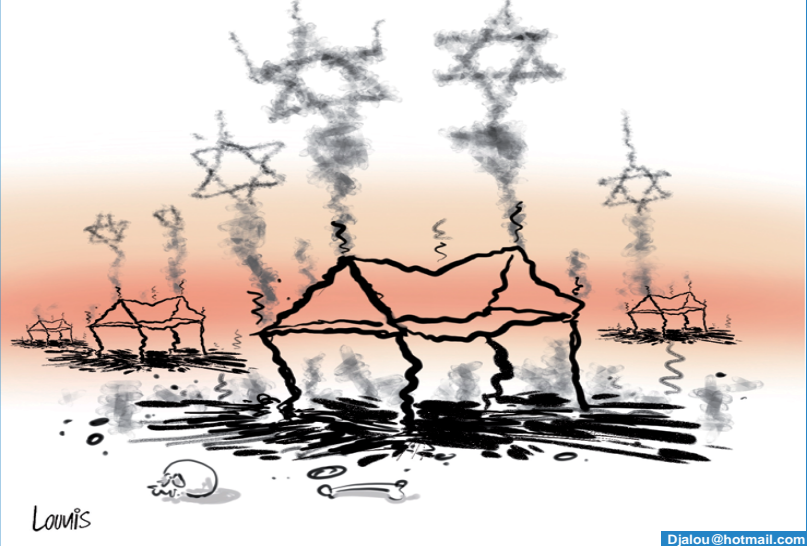
Sonatrach livre sa première cargaison de GNL en Croatie

LE GROUPE Sonatrach a annoncé, hier dans un communiqué, avoir procédé à la livraison de sa première cargaison de gaz naturel liquéfié (GNL) en Croatie, dans le cadre de sa stratégie de diversification des exportations gazières. La livraison a eu lieu au niveau du terminal de gazéification flottant de KRK, en date du 22 mai 2024, a précisé la même source. Cette cargaison, fruit d'une étroite collaboration menée avec les parties prenantes en Croatie depuis la mise en service de ce terminal en 2021 en vue de réunir les conditions nécessaires à sa réalisation, a été chargée à partir du complexe de liquéfaction GL3Z à

Bethioua (Algérie) et livrée à bord du méthanier «Ougarta», propriété de la compagnie nationale des hydrocarbures, a fait savoir le communiqué. Une partie du gaz regazéifié «sera acheminée vers la Hongrie à travers le réseau gazier croate, ce qui permet à Sonatrach d'approvisionner, pour la première fois, ces deux pays en gaz naturel», a ajouté le communiqué. Ainsi, Sonatrach compte accroître davantage ses exportations vers cette région, consolidant ainsi son rôle central dans la sécurité des approvisionnements de l'Europe», a-t-on souligné encore de même source.

May T.

Israël bombarde un camp de réfugiés À Gaza



Djalou@hotmail.com

7^e édition du trail d'Azrou N'Thor

Plus de 600 participants de 21 wilayas et 8 pays attendus

Plus de 600 participants sont attendus ce vendredi pour la 7^e édition du trail du site montagneux d'Azrou N'Thor, situé dans la commune d'Illitène (64 kilomètres au sud-est de Tizi Ouzou).

Par Hamid Messir

Tout est fin prêt pour cet événement tant attendu dans la région, avons-nous appris hier auprès du directeur de la course, Hamid Ouerdane. En effet, 616 personnes se sont inscrites pour cette nouvelle édition du trail à deux parcours, à savoir 23 km (470 participants) et 40 km (146 participants), selon notre interlocuteur. Les participants viennent de 21 wilayas et pas moins de 70 participants arriveront d'Espagne, France, Italie, Autriche, Allemagne, Danemark, Tunisie et Syrie. Pour la première fois, le trail accueillera un athlète handisport malvoyant, un Franco-Algérien qui sera accompagné par un guide. Le trail d'Azrou N'Thor est organisé par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi Ouzou, en collaboration avec la Fédération algérienne d'athlétisme, la ligue d'athlétisme de Tizi Ouzou et le comité de village de Tirourda et sera parrainé cette année par le wali de Tizi Ouzou. Le chronométrage électronique sera utilisé pour la première fois, puisque les participants auront droit à des dossards à puce reliés à un système GPS qui permettra ainsi leur localisation, toujours selon Hamid Ouerdane. Selon le règlement du trail, les athlètes sont tenus de s'équiper «en dossard, épingles ou tout autre système d'accroche, une couverture de survie, une réserve alimentaire et au minimum d'un litre d'eau, d'un sifflet et d'un téléphone portable en bon état de marche et batterie chargée, avec le numéro des organisateurs sauvegardé, d'une casquette, bandana ou équivalent (pour se protéger du soleil)» et que «ce matériel sera contrôlé au départ et de manière inopinée



pendant la course». De la fiche technique du parcours de 40,6 km, il ressort que les participants feront une ascension de 920 m jusqu'à atteindre 1 801 m d'altitude avec 6 points de ravitaillement. Pour le second parcours de 23 km, l'altitude minimale de son itinéraire est de 1 134 m et 1 810 m en altitude maximale avec trois points de ravitaillement. Pour l'organisation de l'événement, une quarantaine de personnes de l'association «Gaya athlétique club» et une cinquantaine de bénévoles aux côtés des habitants de la région seront mobilisés. S'agissant de l'hébergement des participants, les organisateurs de l'événement auront recours à deux formules, à savoir 240 participants chez les habitants avec le concours de l'association Tamazgha de Tirourda, alors que les autres le seront au niveau des structures de la jeunesse et des sports (auberges de toutes

les régions limitrophes) et des maisons d'hôtes. Hamid Ouerdane n'a pas manqué de souligner que le trail d'Azrou N'Thor, qu'abrite le Parc national du Djurdjura, se déroulera dans le respect des normes écologiques et environnementales en utilisant des produits biodégradables, outre des opérations de nettoyage juste après la course de toutes les zones empruntées par les participants et les visiteurs. Le directeur de la course du trail d'Azrou N'Thor a, pour conclure, rappelé que les objectifs de ce rendez-vous annuel, en plus de son caractère sportif, sont aussi touristiques, culturels et environnementaux. A cela s'ajoute l'aspect économique de la manifestation sportive, permettant aux commerçants, artisans et habitants en général de la région de tirer profit en offrant leurs différents services aux participants et aux spectateurs.

H. M.